



**HAL**  
open science

## Note sur un séminaire de DEA enseigné par Andy Smith et Olivier Costa

Olivier Costa, Andy Smith

### ► To cite this version:

Olivier Costa, Andy Smith. Note sur un séminaire de DEA enseigné par Andy Smith et Olivier Costa. *Politique européenne*, 2004, *Enseigner l'Europe*, 14, pp.141-147. 10.3917/poeu.014.0141 . halshs-00259454

**HAL Id: halshs-00259454**

**<https://shs.hal.science/halshs-00259454v1>**

Submitted on 5 Sep 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## **NOTE SUR UN SEMINAIRE DE DEA ENSEIGNE PAR ANDY SMITH ET OLIVIER COSTA**

Entre 2000 et 2004, nous avons animé un séminaire de 20 heures portant sur *L'Union européenne et le territoire* sous deux angles qui se veulent complémentaires. Tout d'abord, il s'est agi de faire réfléchir nos étudiants autour des relations que les différents représentants de l'Union (Commission, Parlement européen, etc.) entretiennent avec *les territoires* d'Europe, c'est-à-dire avec leurs homologues dans les capitales nationales et les espaces infranationaux. Ensuite, ou plutôt en parallèle, nous avons entamé avec les étudiants une réflexion sur l'Union européenne comme *un territoire* politique embryonnaire frappé de problèmes de légitimité. Sans revenir sur les apports et les limites d'un compte rendu sur une expérience pédagogique soulignés, à juste titre, dans le texte de Didier Georgakakis qui précède cette note, nous commenterons brièvement le contexte, des principes méthodologiques et le plan de notre séminaire.

Tout d'abord, il convient de souligner que l'intitulé et le thème de ce séminaire s'explique essentiellement par le fait que ce séminaire a été originellement conçu comme une composante optionnelle d'un DEA portant sur « Le gouvernement territorial en Europe ». Depuis trois ans, toutefois, cet enseignement est offert aux étudiants des trois DEA qui composent l'École doctorale de science politique de Sciences Po Bordeaux (le DEA précité, un DEA portant sur « La politique comparée et les relations internationales » et un autre portant sur « Analyse politique de l'Afrique noire et des Pays du Sud »). En tant qu'enseignant, cette évolution a été tout sauf anodine parce que dans le format précédent la plupart des étudiants étaient plus intéressés par les collectivités territoriales que par l'Union européenne en tant que telle. Ceci étant dit, et bien que l'on insiste auprès de tous les étudiants dans notre établissement que l'intégration européenne prend ses effets politiques autant à Bordeaux qu'à Bruxelles, même dans le cadre élargi de l'École doctorale il n'est pas toujours aisé d'attirer des participants en cours. Plus exactement, beaucoup d'étudiants assistent aux séances du séminaire par curiosité intellectuelle, mais peu lisent les documents conseillés et participent activement aux débats autre que selon un registre normatif et de « simple citoyen ».

Pour ces raisons nous avons adopté trois principes de méthode qui ont porté certains fruits mais qui restent très largement à peaufiner. Le premier a consisté à faire deux cours introductifs à l'intégration européenne qui avaient deux objectifs centraux : remettre tous les étudiants à niveau sur les connaissances factuelles sur l'Union et leur faire commencer à réfléchir sur l'intégration européenne à travers des problématisations de science politique. Comme d'autres contributeurs à ce numéro ont eu l'occasion de noter, ce dernier objectif s'explique en partie par le fait que même les étudiants qui ont suivi un parcours d'IEP n'ont que rarement des connaissances avancées en sciences sociales. Mais notre accent sur la problématisation de l'intégration européenne s'explique aussi par le caractère très autoréférentiel de beaucoup de la littérature portant sur l'Europe. Sans leur donner des clés pour comprendre les débats entre spécialistes de « l'Europe », il est peu probable que les étudiants puissent en tirer beaucoup de bénéfices. En somme, après deux cours « théoriques » nous avons voulu que les étudiants aient acquis quelques bases pour au moins commencer à décrypter une partie infime de la bibliographie grandissante sur l'intégration européenne.

Encourager et aider à lire sur l'Europe tel est le deuxième principe à la base de notre enseignement, à savoir la mise en débat des lectures. A chaque séance, les étudiants ont été invités à préparer des exposés qui ont envisagé un thème sous différents angles théoriques, méthodologiques ou institutionnels. Par cette voie nous avons également incité les étudiants à identifier les lacunes empiriques et théoriques qui s'attachent à ces questions de recherche. Les deux premières années nous avons choisi les textes à commenter, depuis deux ans nous leur avons laissé plus d'autonomie. L'expérience tend à montrer que la première option est préférable parce que, laissés libres, trop d'étudiants tendent à se rabattre sur les textes à caractère formaliste, voire carrément juridique.

Un troisième et dernier 'principe' appliqué dans cet enseignement est à vrai dire plutôt une technique pédagogique qui consiste à organiser et à animer un jeu de simulation du processus décisionnel de l'Union. Centré sur la production d'une directive fictive (ex. en 2004 nous avons proposé un cas sur le transport routier), cet exercice vise à encourager les étudiants à imaginer les logiques d'action à l'œuvre au sein des instances communautaires, ainsi qu'à saisir la force des règles et des procédures institutionnalisées.

Mais cette séance de simulation prend réellement son sens parce qu'elle intervient à la fin de la première partie du séminaire consacrée aux acteurs de l'intégration européenne. Dans l'espace de seulement six heures, les séances précédentes ont été consacrées au Conseil et à la Commission, au Parlement européen et aux groupes d'intérêt. Notre expérience suggère que, du moins pour beaucoup d'étudiants moyennement intéressés par l'intégration européenne, ce temps (trop) court peut néanmoins être bonifié par une séance de simulation où on « voit en action » les représentants d'une gamme étendue d'instances.

Enfin, la séance de simulation a également fait la jonction avec la dernière partie du séminaire consacrée à « l'Europe de l'action publique ». Suite à une séance qui a vocation de cadrage théorique sur la mise sur agenda et la mise en œuvre des politiques publiques communautaires, un découpage en trois temps (politiques territoriales, politiques sectorielles, politiques institutionnelles) a été proposé pour couvrir un échantillon qui se voulait représentatif de l'action publique européenne.

Les limites pédagogiques d'un séminaire de 20 heures sont évidentes. A peine entré dans le sujet, on demande aux étudiants de préparer les exposés sur les sujets qu'ils trouvent souvent très complexes. La possibilité d'allonger le séminaire comporterait des avantages certains mais poserait des problèmes pour la maquette globale de l'École doctorale... Au fond, la réponse idéal à ce problème serait encore plus radical : s'assurer que l'impact de l'émergence d'un gouvernement de l'Union européenne soit réellement intégré dans tous les cours de troisième cycle concernant l'Europe occidentale. Inutile de dire que réaliser cette ambition impliquerait un travail de persuasion et de formation auprès de nos collègues qu'il ne vaut peut être pas la peine de même imaginer !

## L'UNION EUROPÉENNE ET LE TERRITOIRE

séminaire de l'Ecole doctorale  
2003/2004

Olivier Costa et Andy Smith  
CERVL-IEP de Bordeaux

### A. INTRODUCTION THEORIQUE ET EPISTEMOLOGIQUE

1 - 2. Regards théoriques sur l'intégration européenne et le territoire. Présentation des différents courants méthodologiques des *European studies* et des principales grilles de lecture de l'intégration européenne et du fonctionnement de l'Union.

### B. LES ACTEURS DE L'INTÉGRATION EUROPÉENNE

3. Le Conseil des ministres et la Commission européenne
4. Le Parlement européen et son environnement institutionnel et politique
5. Les groupes d'intérêt et l'Union européenne
6. Le processus décisionnel communautaire : exercice de simulation

### C. L'EUROPE DE L'ACTION PUBLIQUE

7. Les politiques communautaires et le gouvernement de l'Europe : mise sur agenda et mise en œuvre
8. Les politiques territoriales
9. Les politiques de régulation
10. La réforme de l'action publique européenne

## ELEMENTS BIBLIOGRAPHIQUES

### LES THÉORIES DE L'INTEGRATION EUROPEENNE

#### Discussions générales

Lequesne C., Smith A. (1997): "Où en est le débat théorique sur l'intégration communautaire?", *Cultures et conflits*, automne.

Rosamond B. (2000) *Theories of European Integration*, London, Palgrave.

#### L'intergouvernementalisme

Moravcsik A. (1998): "A new Statecraft? Supranational entrepreneurs and international cooperation ", *International organisation*, vol 55 (2), spring.

#### Le néo-fonctionnalisme

Haas E. (1958): *The uniting of Europe*, Stanford, Stanford university press.

#### La gouvernance: l'Europe comme un espace de politique publiques

Muller P. (1997): "L'eupéanisation des politiques publiques", *Politiques et management public*, vol 15 (1).

Peterson J., Bomberg E. (1999): *Decision-making in the European Union*, London, Macmillan.

#### Le néo-institutionnalisme

Pierson P. (1996) : "The path to European integration. A historical institutionalist analysis ", *Comparative political studies*, 29 (2), avril

Stone A. & Sandholtz W. (1997): "European integration and supranational governance", *Journal of European Public Policy*, vol 4 (3).

#### Approches constructivistes

*Journal of European public policy* (1999): numéro spécial, vol 6 (4)

Risse-Kappen T. (1999): "Exploring the nature of the beast : International relations theory and comparative politics meets the EU", *Journal of common market studies*, 34 (3) septembre

#### Anthropologie politique

Abélès M. (1996): *En attente d'Europe*, Paris, Hachette.

Abélès M. (1997): "La mise en représentation du politique", in Abélès M. & H-P Jeudy, dirs., *Anthropologie du politique*, Paris, Armand Colin.

### UN ESPACE D'ACTEURS

Georgakakis D., dir.(2002) *Les métiers de l'Europe*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg.

- Hix S. (1999) *The political system of the European Union*, Londres, Palgrave.
- Magnette P. (2003) *Le régime politique de l'Union européenne*, Paris, Presses de sciences po.
- Quermonne J.-L. (2003) *Le système politique de l'Union européenne*, Paris, Montchrestien, 4<sup>e</sup> édition.
- Smith A. (2004) *Le gouvernement de l'Union européenne. Une sociologie politique*, Paris, LGDJ.

#### Le Conseil des Ministres et les administrations nationales

- Hayes Renshaw F. & Wallace H. (1997): *The Council of Ministers*, London, Macmillan.
- Lequesne Ch. (1993): *Paris-Bruxelles*, Paris, Presses de la FNSP.

#### La Commission

- Cram L (1994): "The European Commission as a multi-organisation: social policy and IT policy in the EU", *Journal of European Public Policy*, 1 (2).
- Joana J., Smith A. (2002) *Les commissaires européens. Technocrates, diplomates ou politiques?*, Paris, Presses de Sciences Po.
- Revue française de science politique* (1996): numéro spécial sur la Commission, juin.
- Ross G. (1995): *Jacques Delors and European integration*, New York, Oxford University Press.

#### Le Parlement européen

- Abélès M. (1992): *La vie quotidienne au Parlement Européen*, Paris, Hachette.
- Abélès M. (1995): "Une fonction politique européenne : acteurs et enjeux", in Mény Y., Muller P., Quermonne J.-L., dirs., *Les politiques publiques en Europe*, Paris, l'Harmattan.
- Costa O. (2001), *Le Parlement européen, assemblée délibérante*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles.

#### La Cour de justice des Communautés européennes

- Dehousse R. (1997), *La Cour de justice des Communautés européennes*, Paris, Montchrestien, 2<sup>e</sup> édition.
- Stone Sweet A., Caporaso J. (1998) : "La cour de justice et l'intégration européenne", *Revue française de science politique*, vol 48 (2) avril.

#### Les groupes d'intérêt

- Greenwood J. (2003): *Interests representation in the European Union*, London, Macmillan
- Mazey S. & Richardson J., dirs (1992): *Lobbying in the European Community*, Oxford, Oxford University Press.

**UN ESPACE DE POLITIQUES PUBLIQUES ET DE PRATIQUES POLITIQUES : QUELLES EUROPÉANISATIONS ?**

Général

Cram L. (1997): *Policy making in the European Union. Conceptual lenses and the integration process*, London, Routledge.

Mény Y., Muller P., Quermonne J-L., dirs (1995): *Les politiques publiques en Europe*, Paris, l'Harmattan.

Wallace H. & Wallace W., dirs (1996): *Policy-making in the European Union* (3eme édition), Oxford, Oxford University Press.

Monnaie unique, politiques économiques et budgétaires

Laffan B. (1997): *The finances of the European Union*, London, Macmillan

McNamara K. (1998): *The currency of ideas. Monetary politics in the European Union*, New York, Cornell University Press

Concurrence, déréglementation, reréglementation

Dumez H. & Jeunemaître A. (1991) : *La Concurrence en Europe - De nouvelles règles de jeu pour les entreprises*, Paris, Seuil.

Majone G. (1996): *La Communauté européenne : un Etat régulateur*, Paris, Montchrestien.

Politiques de l'environnement

Bodiguel M. dir. (1996): *La qualité des eaux dans l'Union européenne. Pratique d'une réglementation commune*, Paris, l'Harmattan

Lowe P., Ward S. (1997): *British environmental policy and Europe : politics and policy in transition*, London, Routledge.

Politiques redistributives

Balme R. (1995): "La politique régionale communautaire comme construction institutionnelle", in Mény Y., Muller P., Quermonne J-L., dirs., *Les politiques publiques en Europe*, Paris, l'Harmattan.

Négrier E. (1997): "La subsidiarité et l'échange politique", in A. Faure, dir., *Territoires et subsidiarité*, Paris, l'Harmattan.